

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 01/12/2022

L'ANSSI, le Campus Cyber et le CCA s'associent pour organiser l'exercice REMPARE22

Face à la menace cyber croissante et à un nombre d'attaques toujours plus important, l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI), le Campus Cyber et le Club de la continuité d'activité (CCA) s'unissent pour organiser REMPARE22, un exercice de simulation de crise cyber de grande ampleur, le jeudi 8 décembre 2022, autour d'un scénario unique créé pour l'occasion.

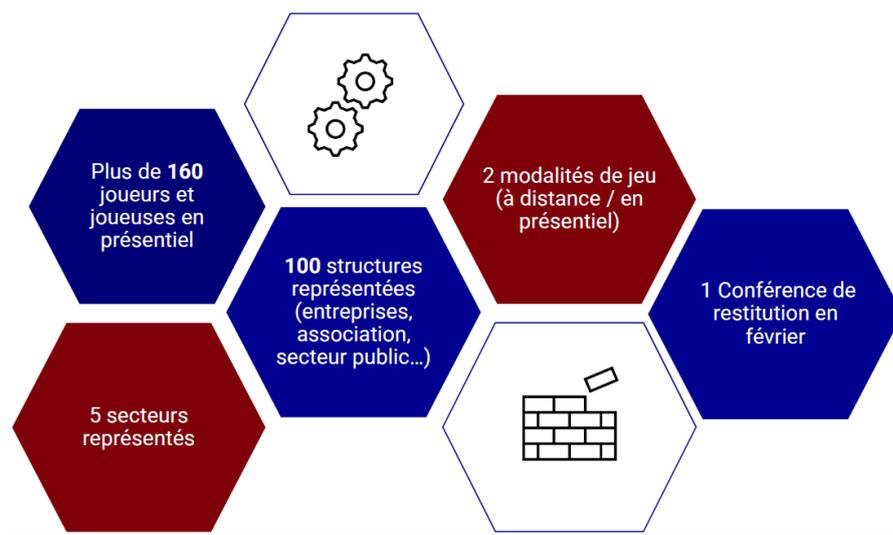
Avec plus de 200 participants, issus de 100 organisations sur tout le territoire national, REMPARE22 fédère cet écosystème dans sa diversité autour d'un exercice cyber commun. Dispositif aujourd'hui inédit en France, la mise en place de cet exercice au sein du Campus Cyber, s'inscrit dans une stratégie d'entraînement cyber globale au profit d'acteurs publics, d'entreprises et d'associations, de niveau décisionnel et opérationnel.

S'entraîner face à une menace hétérogène

Cet événement illustre une volonté forte de collaboration poussée afin d'améliorer le niveau global de cybersécurité en France. Face à des attaques qui se multiplient, il est essentiel de s'interroger sur les capacités des organisations françaises à répondre à une crise majeure sur leurs services. Les participants à l'exercice seront ainsi rassemblés dans une entreprise fictive en proie à une cyberattaque de grande ampleur et devront se coordonner afin de gérer la pression et d'opter pour les bons réflexes afin d'assurer une continuité d'activité.

L'exercice REMPARE22 est à l'initiative de trois instances, l'ANSSI, le Campus Cyber et le CCA, qui collaborent de façon rapprochée pour une organisation efficace. Tous ensemble, ils ont défini des objectifs pour cette séquence :

- Sensibiliser aux enjeux de continuité d'activité face au risque de « blackout » numérique ;
- Tester les dispositifs de gestion de crise afin de s'assurer de la prise en compte des spécificités des cyberattaques ;
- Entraîner la coordination des acteurs entre eux et au sein d'un même secteur ;
- Travailler les modalités de communication de crise en interne et en externe ;
- Créer des dynamiques de partage et d'échange entre les communautés et les secteurs.



A propos de l'ANSSI

L'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) a été créée par le décret n°2009-834 du 7 juillet 2009 sous la forme d'un service à compétence nationale. L'ANSSI assure la mission d'autorité en matière de défense et sécurité des systèmes d'information. Elle est rattachée au secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale, sous l'autorité de la Première ministre.

<https://www.ssi.gouv.fr/>

A propos du Campus Cyber

Projet initié par le président de République, le Campus Cyber est le lieu totem de la cybersécurité qui rassemble les principaux acteurs nationaux et internationaux du domaine. Il permet d'accueillir plus de 250 acteurs issus d'une pluralité de secteurs d'activité sur un même site : entreprises (grands groupes, PME), services de l'État, organismes de formation, acteurs de la recherche et associations.

<https://campuscyber.fr/>

A propos du CCA – Club de la continuité d'activité

Association régie par la loi de 1901, créée en 2007 pour échanger sur la Gestion de la Continuité d'Activité. Elle est ouverte à tous les praticiens de la Continuité d'Activité et réunit des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs.

<https://www.clubpca.eu/>

Contacts presse :

ANSSI

Roxane ROSELL
 Attachée de presse
roxane.rosell@ssi.gouv.fr
 06 49 21 63 80
presse@ssi.gouv.fr

CAMPUS CYBER

Delphine Perez
 Directrice de la communication
delphine@campuscyber.fr
 Angèle Guilbert
 Cheffe de projet
angele@campuscyber.fr

CCA

Monique Tinas
 Présidente
monique.tinas@natixis.com
 06 76 75 01 68